



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE, ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET D EL'INOVATION

CYBER-INFRASTRUCTURE NATIONALE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET
L'INNOVATION
(CINERI)

Projet Enseignement Supérieur Professionnel
Orienté Insertion et Réussite des Jeunes
(ESPOIR-Jeunes)

TERMES DE REFERENCES

***Recrutement d'un (1) architecte fonctionnel sénior pour la
finalisation des applications du SIGESR***

Septembre 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'enseignement supérieur sénégalais a connu plusieurs réformes ces dernières années dont, notamment, le passage au système Licence-Master-Doctorat (LMD), la mise en place de nouveaux textes réglementaires organisant les universités, la réforme des grades du personnel enseignant, etc.

L'un des axes majeurs des réformes de politiques du sous-secteur de l'enseignement supérieur est l'utilisation des TIC pour accompagner leur mise en œuvre et permettre leur suivi. En effet, le pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessite une maîtrise, en temps réel, de l'information relative à ce secteur.

La gouvernance de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut se décliner en :

- gouvernance institutionnelle ;
- gouvernance de l'activité.

La **gouvernance institutionnelle** couvre le domaine des processus de conformité en termes de responsabilité publique et d'assurance qualité (Ministère, Conseils d'Administration des universités, ANAQ-Sup) et s'adresse au Ministre et aux Conseils d'Administration des différentes universités. La **gouvernance d'activité** couvre le domaine du processus de performance en termes de pédagogie, d'utilisation de ressources et s'adresse aux rectorats et aux autres directions opérationnelles du Ministère. L'utilisation de ressources de la gouvernance d'activité regroupe les thèmes suivants : planification stratégique et alignement, prise de décision stratégique, gestion des risques stratégiques, systèmes stratégiques, tableaux de bords, amélioration continue.

Quatre principaux piliers peuvent être identifiés, pour la gouvernance de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) :

1. Les Étudiants ;
2. L'offre de formation ;
3. Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés ;
4. La Recherche.

Pour chacun de ces piliers, il y a plusieurs composantes à gérer, avec à chaque fois un volet opérationnel (dont la gestion repose sur les établissements et structures concernés: gouvernance d'activité) et un volet informationnel (à destination du ministère et ses instances de gouvernance de l'ESR : gouvernance institutionnelle).

Un bon système de gouvernance passe nécessairement par une bonne circulation de l'information et la mise à disposition de tableaux de bord permettant l'analyse en temps réel de différents indicateurs préétablis.

La mise en place d'un Système intégré de Gouvernance de l'ESR (SIGESR) est un moyen pour prendre en charge la plupart des problèmes actuels du secteur. En effet, cela pourrait permettre de suivre en temps réel les différents indicateurs de performance et de gestion des différentes structures dépendant du MESRI.

Plusieurs actions ont déjà été menées depuis quelques années. Le socle du SIGESR est complètement opérationnel et quelques objets métiers de base sont déjà implémentés. D'autres objets ont commencé à être implémentés, mais n'ont pas été finalisés. Enfin, nous avons des objets dont l'implémentation n'a pas encore commencé.

Dans le cadre du projet Enseignement supérieur professionnel orienté Insertion et Réussite des jeunes (Espoir-Jeunes), le Ministère, avec l'appui de la Banque Mondiale, a consacré une rubrique au SIGESR. L'accent est mis, pour une meilleure gouvernance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), sur la finalisation du SIGESR et son interconnexion aux applications de gestion utilisées dans les universités.

Nous souhaitons mettre en place une équipe chargée de la finalisation et de l'opérationnalisation du SIGESR.

2. Objectifs

Les objectifs de cette mission sont de développer et déployer tous les modules restants du SIGESR pour que le système soit complètement opérationnel. Pour cela, nous souhaitons recruter, pour compléter l'équipe en place, le profil suivant, **pour une durée de 12 mois**.

ARCHITECTE FONCTIONNEL SENIOR (1 POSTE)

Poste : Sous la responsabilité du chef de projet, l'architecte fonctionnel prend en charge l'analyse des besoins et de l'architecture fonctionnelle du SIGESR. Il réalise la conception et la modélisation de modules applicatifs au travers des phases de recueil des besoins, spécifications générales, spécifications détaillées, stratégie de recette et assiste leur mise en œuvre. Il assure une proximité avec les utilisateurs finaux pour mieux comprendre leurs besoins.

Il est le garant au sein de l'équipe de la bonne adéquation entre la demande des différents utilisateurs du MESRI et la qualité du livrable.

Tâches : Les principales tâches sont :

- Rédiger les documents de cadrage des projets ainsi que les cahiers des charges ;
- Rédiger des spécifications fonctionnelles pour assurer la mise en conformité des différents modules du SIGESR par rapport aux besoins des différentes composantes du MESRI ;
- Étudier les besoins métiers des utilisateurs, et les règles de gestion à prendre en compte ;
- Soumettre et présenter ces analyses à l'équipe technique (architecte et développeurs) ;
- Participer à la validation des spécifications techniques écrites par l'équipe technique ;
- Réceptionner les versions intermédiaires pour valider les développements réalisés ;
- Rédiger les scripts de test, et valider les tests à chaque étape du développement ;
- Participer à l'élaboration de la documentation des nouveautés et former les populations internes aux différents modules (hotline, formateurs...) ;
- Rédiger les manuels utilisateurs ;
- Assurer un support de 3ème niveau en étant un des interlocuteurs privilégiés de l'assistance.

Profil : Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en informatique ou équivalent, l'architecte fonctionnel sénior dispose d'au moins 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires. Il a un esprit d'équipe et une expérience dans le management du client et l'encadrement (de concepteurs, de développeurs ou d'équipe support). Il a des compétences rédactionnelles solides et une grande capacité d'écoute.

Il maîtrise :

- les techniques de modélisation ;
- UML.

3. Activités

Les principales activités de l'architecte fonctionnel comprennent, mais sans s'y limiter, celles listées ci-après :

- Rédaction des documents de cadrage et des cahiers de charge ;
- Analyse des besoins ;
- Spécifications fonctionnelles;

- Collaboration avec l'équipe technique (architecte et développeurs) ;
- Participation à la validation des spécifications techniques;
- Participation aux ateliers et réunions ;
- Missions dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Tests et recette des versions intermédiaires;
- Rédaction des manuels utilisateurs ;
- Support de 3ème niveau.

Les travaux dans le tableau ci-dessous seront réalisés durant la mission.

1.	Mise à niveau du socle du SIGESR et des plateformes en production
2.	Mise en place de la Version 2 de CAMPUSEN
3.	Mise en place d'un service central d'authentification
4.	Finalisation de l'application de gestion du personnel
5.	Conception du tableau de bord de l'ESR

4. Résultats attendus

Au terme de cette mission :

- Le SIGESR est mis à niveau ;
- Un service central d'authentification est disponible ;
- Une version 2 de CAMPUSEN est déployée ;
- Un tableau de bord est mis à la disposition des décideurs ;
- La documentation technique est disponible ;
- Les principaux utilisateurs sont formés ;
- Les différents manuels utilisateurs sont disponibles.

5. Procédure de Sélection

La sélection se fera suivant la méthode basée sur la Qualification des consultants par avis à manifestation d'intérêt publié sur le site de la Banque et dans les journaux.

Les candidats seront notés suivant le barème ci-après :

Qualifications générales du candidat	25 points
•Titulaire d'un BAC+5 en informatique	25 points
Expérience du candidat	75 points

•Expérience d'au moins 5 années dans des fonctions similaires (05pts / année)	25 points
•Expérience en modélisation et UML	20 points
• Expérience dans le management du client et l'encadrement ainsi que des compétences rédactionnelles (Spécifications fonctionnelles, fiches des recette...)	15 points
•Interview	15 points
TOTAL	100 points

La note minimale requise pour être retenu dans la liste des pré-qualifiés est de 80 points /100. Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à une négociation.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs candidats, ces derniers seront départagés par le nombre d'année d'expérience en qualité d'architecte fonctionnel. A défaut d'être départagés par ce critère, il sera fait recours au nombre d'années d'expérience professionnelle en général.